

PLAN DE REVITALISATION ■ La FSU23 estime que l'Éducation Nationale doit comparer... ce qui est comparable

Une Creuse « défavorisée et prioritaire »

Le syndicat FSU 23 a rédigé un livre blanc qui prend le contre-pied de certaines idées reçues et qui affirme que les élèves creusois ont besoin d'être mieux encadrés. Les enseignants veulent contribuer au plan de revitalisation du département : « Il faut créer un statut de l'hyper-ruralité sur le modèle de l'éducation prioritaire ».

Julien Rapegno

julien.rapegno@centrefrance.com

L'argument de la baisse démographique du département est chaque année avancé par l'administration de l'Éducation nationale pour justifier la diminution des postes d'enseignants.

Les élèves creusois du primaire bénéficieraient du « troisième meilleur taux d'encadrement de France » (ce qui correspond au nombre d'enseignants par élèves), le département serait donc « mieux doté » que ses voisins de Haute-Vienne et de Corrèze. Ce qui justifie, à chaque rentrée scolaire, une tendance au « rééquilibrage » dans l'académie.

Pas si simple, rétorquent les représentants des enseignants.

1 Comparer avec le Cantal et la Lozère. Selon la FSU, la Creuse ne doit pas être comparée avec les deux autres départements de l'ex-Limousin, qui



ÉCOLE RURALE. L'école du Monteil-au-Vicomte en réseau d'éducation prioritaire. ARCHIVE B. BARLIER

n'ont pas le même profil démographique, ni socio-économique mais plutôt avec la Lozère et le Cantal (qui ont un meilleur taux d'encadrement que la Creuse). « Avec le taux d'encadrement du Cantal, nous aurions 48 postes de plus, avec celui de la Lozère, nous en aurions 197 de plus ». Au contraire, pointe le livre blanc de la FSU « depuis 2007 le nombre de postes a diminué bien plus vite que la démographie, ce qui a dégradé considérablement l'offre scolaire ».

2 Un département pauvre. La comparaison est

encore plus édifiante sur le critère du niveau de vie : 41,7 % des élèves du primaire creusois vivent dans une commune identifiée comme à « faibles revenus ». Ils ne sont que 7,2 % en Corrèze et 5,6 % en Haute-Vienne. Cette caractéristique de « pauvreté » du territoire creusois est encore très marquée si on le compare aux autres départements à très faible densité démographique : le revenu moyen en Lozère et dans le Cantal est plus confortable. La Creuse se distingue aussi par une plus forte proportion de non-diplômés que

ses voisins, par une « fragilité sociale » en somme.

3 Des petites écoles déjà fortement regroupées.

Plus de 70 % des écoles creusois ont trois classes ou moins (contre 39 % en Haute-Vienne). Ce qui implique que les classes à multiples niveaux sont majoritaires. Et pour que les élèves puissent réussir dans ces classes, il faut que les professeurs n'aient pas trop d'élèves. Comparer avec le nombre moyen d'élèves par classe des écoles urbaines n'a donc pas de sens. Comme dans le Cantal et en Lozère, moins d'une commune de

Creuse sur deux a une école.

« Il faut accepter que l'éducation coûte plus cher en milieu rural »

Analyse de la FSU : « La Creuse est le département de l'académie qui a déjà le maillage scolaire le plus resserré [...] le travail sur le réseau des écoles est le plus avancé ». Traduction : la convention de ruralité (protocole de l'offre scolaire) signée pour trois ans en 2015 et qui propose de regrouper encore davantage d'écoles pourrait « éloigner le service public d'éducation des usagers » au-delà du supportable.

4 La difficulté scolaire aggravée. Avec la réduction drastique des équipes des Rased (Réseau d'aide et de soutien aux élèves en difficulté), les enseignants sont accaparés par les « élèves à besoin éducatif particulier ». L'accès aux soins et au suivi de ces élèves exige de longs déplacements dans les centres spécialisés.

5 Les déterminismes sociaux. La scolarisation précoce (dès deux ans), est un facteur de réussite pour élèves des milieux moins favorisés. C'était

une priorité de la loi d'orientation de 2012. Or, la ponction dans les postes a fait chuter la scolarisation des moins de trois ans de 42 % à 20 % en dix ans en Creuse. Toujours dans le souci de compenser un déficit de capital « socioculturel », la FSU propose de reconstituer les « équipes mobiles » qui apportaient activités culturelles et sportives aux écoles rurales jusqu'en 2012. Autres outils pour lutter contre l'échec scolaire, l'opération *Plus de maître que de classes* et le dédoublement des CP n'a été mis en place que de façon très symbolique en Creuse.

6 L'égalité d'accès à l'éducation et la réussite de tous. Avec ses critères socio-économiques défavorables, la Creuse se rapproche bien des territoires urbains sensibles : « Il faut créer un statut de l'hyper-ruralité sur le modèle de l'éducation prioritaire », préconise la FSU23. Au nom de « l'égalité d'accès au service public [...] il faut accepter que l'Éducation Nationale coûte plus cher en milieu rural qu'en milieu urbain. Si on vise la réussite de tous il faut arrêter de faire croire que ce département est surdoté ». La FSU préconise la création de « 50 postes d'enseignant du primaire en cinq ans en Creuse ». ■